

Rythmes scolaires et Rythme de l'enfant

Colloque organisé par le SNUipp92

avec François Testu, Professeur à l'université de Tours

mercredi 12 novembre 2008

à 20 h à Malakoff

**Ecole Jean Jaurès, entrée Bd Gabriel Péri
(M° Plateau de Vanves)**



En décidant unilatéralement de supprimer la matinée du samedi et en imposant une nouvelle organisation de la semaine scolaire, le ministre de l'Education Nationale a brutalement voulu faire croire qu'il résolvait la question des rythmes et de l'échec scolaire. Sans réflexion pédagogique, ni concertation, comme le confirme le désormais célèbre «*débrouillez-vous* »...

La question des rythmes scolaires est remise au-devant de l'actualité.

Au SNUipp nous pensons que le temps de l'école a besoin de réflexion, de concertation entre tous les acteurs de l'éducation. C'est le sens que nous voulons donner à ce colloque en permettant l'échange d'informations et de points de vue.

Céline Potvin – Jacky Lizé



Le temps de l'enfant

Claire Leconte:

«Pour harmoniser apprentissages scolaires et rythmes biologiques, il faut avant tout réviser les temps de l'école, tant les phases d'apprentissages que l'organisation du rythme scolaire en terme de journées, de semaines et d'années.



Professeur des universités en psychologie de l'éducation à Lille 3, responsable d'une équipe de recherche *Temps et cognition*.

Il n'y a pas de rythme scolaire idéal. Parler d'idéal, c'est oublier que tous les enfants ne sont pas dans la même situation. Certains ont des temps de transport très longs, d'autres habitent à cinq minutes de leur école, d'autres encore doivent rester à la garderie. La difficulté est donc de réfléchir à chaque fois en fonction du contexte mais aussi de l'âge des enfants.

Modifier les rythmes scolaires demande l'implication de nombreux acteurs dont les intérêts peuvent être antagonistes.

Parents, enseignants, élus locaux, tous ont un rôle à jouer. Chacun doit essayer de ne pas réfléchir en fonction de lui et de ce qu'il aimerait mettre en place, mais d'instaurer un partenariat.»

6 heures de moins depuis 1968

Historien de l'éducation et auteur, en mai 2008, d'une tribune intitulée: «*Un Munich pédagogique*», Antoine Prost a fait les comptes: de 1968 à 2008, les écoliers français ont perdu 6h hebdomadaires, ce qui équivaut pratiquement, sur la durée de la scolarité primaire, à une année scolaire. Il a souligné combien cette nouvelle organisation de la semaine serait préjudiciable aux élèves. «*Dans un temps resserré, la tendance sera à l'intensif, avec quelques heures de soutien placées à de mauvais moments de la journée*». Il a insisté sur la nécessaire distinction entre faire «classe» et faire «cours» ainsi que sur l'essentiel à prendre en compte: l'activité de l'élève. Ainsi, la réflexion ne devrait pas porter sur «travailler moins», mais sur «travailler mieux».



Comparaison des rythmes scolaires

En passant de 918heures annuelles à 840, les écoliers français vont se rapprocher de la moyenne européenne. Pour autant, ce seul chiffre ne peut suffire à considérer comme réglée la question des rythmes scolaires. En effet, cet horaire ne sera pas celui des élèves bénéficiant des deux heures d'aide individualisée: c'est bien du temps qu'ils passeront à l'école, il est donc normal de le comptabiliser.

La comparaison ne peut cependant se limiter, comme l'a fait Xavier Darcos, à ce chiffre moyen. Certes, en Finlande, où les performances éducatives sont régulièrement citées en exemple, les écoliers passent seulement 530heures à l'école mais«*Une chose est sûre, ce n'est pas parce que certains de nos voisins européens obtiennent de meilleurs résultats avec un temps d'enseignement moins élevé, qu'une réduction de ce temps permette d'améliorer la qualité de notre école primaire*» prévient B. Suchaut, directeur de l'IREDU.



François Testu :

«Quand l'élève peut-il apprendre? Nos expériences ont permis de constater que la rythmicité journalière de la vigilance et des performances intellectuelles se manifeste tant au plan quantitatif qu'au plan qualitatif. En effet, non seulement les scores bruts aux tests, mais également les stratégies de traitement de l'information fluctuent au cours de la journée. La fluctuation journalière est généralement la suivante: le niveau de vigilance et les performances psychotechniques progressent du début jusqu'à la fin de la matinée scolaire, s'abaissent à la mi-journée, puis progressent à nouveau au cours de l'après-midi scolaire. Il existerait [...] deux moments reconnus comme «difficiles»: les débuts de matinée et d'après-midi (creux post-prandial). Il est à noter que les moments reconnus comme difficiles au plan chronopsychologique sont les mêmes que ceux mis en évidence au plan chronobiologique.»

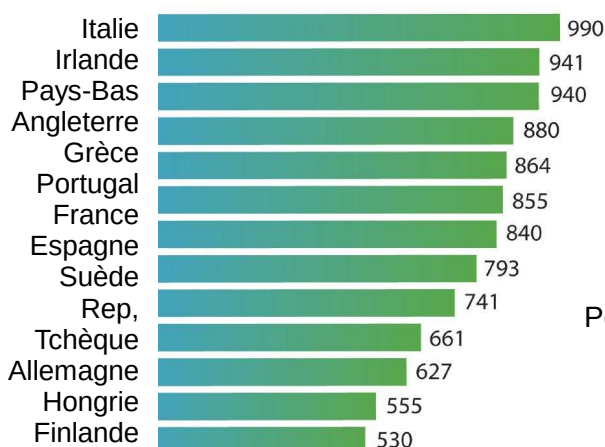
Rythmes de vie et rythmes scolaires (éd. Masson, 2008)



**Chronobiologiste,
professeur à
l'université de Tours.**

en Europe

**Nombre d'heures annuel moyen obligatoire
des écoliers de 7-8 ans (chiffres 2007 de l'OCDE)**



Rythmes scolaires et temps de l'enfant, vus par la FCPE

On ne doit pas contraindre les enfants à vivre
au rythme des adultes et de la société.

Les enfants sont des personnes et ont leurs rythmes propres,
qu'il faut respecter dans une harmonisation entre temps familial,
temps scolaire, temps périscolaire, temps libre.

Pour la FCPE, tout projet d'aménagement du temps scolaire a pour
impératif de tenir compte en premier lieu de l'intérêt de l'enfant.
C'est une démarche difficile tant les intérêts sont multiples, qu'ils
émanent des enseignants, des parents ou de l'administration.

Un autre élément devrait intervenir dans le débat -si toutefois il avait lieu-, c'est le nombre de jours de classe. Selon l'OCDE, la plupart des pays européens travaillent au moins cinq jours par semaine. Et la France, avec seulement 140 jours par an, impose aux élèves un rythme quotidien beaucoup plus lourd: les petits Finlandais et Allemands travaillent 188 jours, les Anglais 190.

L'emploi du temps d'un enfant

LE TEMPS SCOLAIRE :

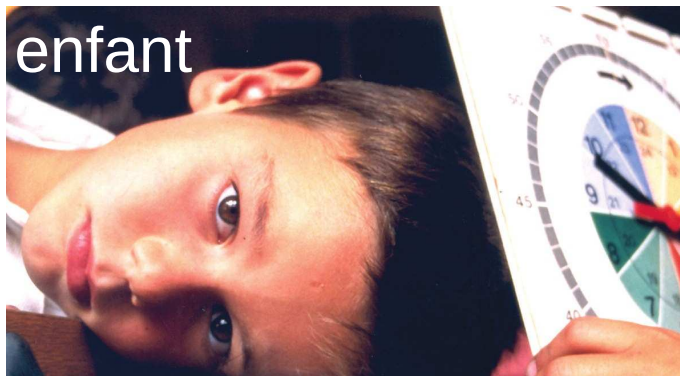
passé par l'enfant en classe, organisé sous la responsabilité de l'enseignant et dans le cadre des programmes et horaires officiels.

LE TEMPS PÉRISCOLAIRE :

passé par l'enfant dans l'école ou non, et qui encadre le temps scolaire. En plus de la cantine (et d'éventuelles « animations » sur ce temps), la garderie du matin, l'étude du soir, de nombreux dispositifs ont été créés: les « coups de pouce », les Alem, les CEL, l'accompagnement éducatif, etc.

LE TEMPS LIBRE OU EXTRA-SCOLAIRE :

en soirée, le mercredi lorsqu'il n'y a pas classe, en fin de semaine et pendant les vacances. De nombreuses activités sportives ou culturelles sont proposées par des associations, des centres sociaux, etc. La diversité des partenaires intervenant dans la vie d'un enfant exige un travail de coordination pour respecter une certaine cohérence.



Dispositif de suivi : enquête école

Les 700 premiers retours de l'enquête lancée par le SNUipp font apparaître la très grande diversité des situations et les nombreux problèmes rencontrés par les équipes. L'aide est organisée: le matin (16.30%), le midi (44.87%), le soir (48.49%) ou le mercredi (4.23%). Des difficultés sont signalées au niveau: des transports (24.55%), de l'accueil (15.49%), de la restauration (28.77%), de l'existence d'activités périscolaires (30.58%) ou d'autres dispositifs (27.16%). 16.50% des projets n'ont pas été validés par les IEN. Vous pouvez renseigner cette enquête en vous connectant à l'adresse suivante: <http://www.snuipp.fr/60heures>

Les 60 heures

L'organisation de ce nouveau dispositif, à la rentrée, confirme toutes les craintes émises par le SNUipp lors de l'annonce ministérielle. Notre enquête, déclinée au niveau des départements puis des écoles, fait apparaître des inégalités et des difficultés de toutes sortes. Par conséquent, le SNUipp réaffirme ses exigences: il est nécessaire que le ministère effectue un bilan de la mise en œuvre des 60h et convienne d'une remise à plat de l'organisation de la semaine pour les élèves et les enseignants, des rythmes de la journée et de la semaine scolaires, en fonction de l'intérêt des élèves et des nouveaux dispositifs de prise en charge de la difficulté scolaire en dehors du temps scolaire...



ET LES BESOINS DES ENFANTS ?

Les décisions de modification des horaires scolaires ont été prises sans concertation.

A aucun moment ceux qui sont directement concernés n'ont été consultés. Ni les représentants des parents, d'enseignants, ni les collectivités territoriales, ni les chercheurs en éducation ...

Pourtant renoncer à un nombre conséquent d'heures d'enseignements pour l'ensemble des élèves sans que les programmes en tiennent compte n'est pas sans conséquence. Le risque de « courir » après le temps dans les classes est réel. Et l'on peut craindre que les temps de tâtonnements, d'expérimentation, d'échanges si important pour une appropriation solide des savoirs seront encore réduits.

Et imposer l'utilisation de ces heures dégagées pour l'aide aux élèves en difficulté en dehors du temps scolaire tournent le dos à l'intérêt réel de ces élèves.

Ces mesures ne sont en aucun cas le signe d'une politique ambitieuse pour tous, qui met l'enfant au centre du système éducatif. Rajouter du temps au temps scolaire seulement pour les enfants en difficulté n'est pas sans répercussion (risque de stigmatisation de ces enfants, rallongement du temps contraint...) quand dans le même temps les structures d'aide et de prévention sont gravement remises en cause !

Et les besoins réels des enfants dans tout ça ?